



# Juillet 2024


## ALSH

L'ALSH sera ouvert de 7h à 19h.

Pour le bon fonctionnement de l'animation prévu, l'arrivée de l'enfant se fera entre 9h et 9h30 MAX et/ou 13h30 MAX et le départ se fera soit à 12h ou soit 13h30 et l'après-midi à 17h après le goûter.

Pour les cas exceptionnels, cas contraires, merci de prévenir 24h à l'avance.

Nom : ..... Prénom : .....

	L 8	M 9	M 10	J 11	V 12	L 15	M 16	M 17	J 18	V 19
Péri Mat 7h-9h										
Matin										
Journée										
Ap-midi										
Péri Soir 17h-19h										
	L 22	M 23	M 24	J 25	V 26	L 29	M 30	M 31	Vacances Aout 	
Péri Mat 7h-9h										
Matin										
Journée										
Péri Soir 17h-19h										

### Thème : Les studios télé de la Joyeuse récré

Pour inscrire votre enfant, vous devez d'une part, cochez les cases ci-dessus.

Toute inscription est ferme et définitive, aucune annulation ne sera acceptée (hors cas de force majeure et/ou avec certificat médical).

A rendre au plus tard le VENDREDI 28 JUIN 2024 (Après cette date plus aucune inscription ne sera acceptée)



Un planning d'activité + une note d'information vous seront transmis une semaine à l'avance, pour chaque nouvelle semaine.